

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris Nanterre - Licence - Sciences du langage (11085)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Sciences du langage (11085)	Jury par défaut	Tous les candidats	95	485	391	484	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain
La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre et du parcours visé au sein de la Licence Sciences du langage.

- Pour le parcours Langage et enseignement: avoir un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et

de formation, intérêt qui a pu se manifester dans la participation à des actions éducatives (animation en centre de loisirs, stages dans les écoles, etc.). Si l'on se destine plutôt à une spécialisation Français Langue Etrangère, avoir un intérêt pour les langues et cultures étrangères ainsi qu'une curiosité pour les questions d'apprentissage et d'enseignement des langues. Il faut disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère. Cette spécialisation prépare en effet à l'enseignement du français en tant que langue étrangère à destination de publics variés en France et à l'étranger (préparation aux examens britanniques d'enseignement - PGCE - dans le cadre du Master).

- Pour le parcours Langage, Société et communication: avoir de la curiosité pour les questions de société (pour se spécialiser ensuite dans les ressources humaines), la place des médias, la communication numérique et l'information dans toutes ses dimensions (pour se spécialiser ensuite dans la communication).

- Pour le parcours Langage, cognition et numérique: avoir une capacité d'abstraction et de logique, attestée par des résultats satisfaisants en mathématiques (pour le traitement informatique des langues); disposer de connaissances en Sciences de la vie et de la terre (pour s'orienter ensuite vers les métiers liés à la prise en charge des troubles du langage)

- Pour tous les étudiants souhaitant intégrer ce cursus: - Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.

- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.

- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel important à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette Licence apporte une formation sur toutes les questions qui touchent au langage, sur les grandes caractéristiques des langues du monde et sur le fonctionnement des discours et des textes. Elle s'adresse non seulement à ceux qui souhaitent étudier le langage dans ses dimensions linguistique, littéraire, sociale ou psychologique, mais aussi à des étudiants scientifiques intéressés par le lien entre la linguistique, la logique et le traitement de l'information. Cette formation prépare aux métiers liés au langage : enseignement, avec notamment une formation au professorat des écoles et à l'enseignement du français (langue maternelle ou langue étrangère) ; métiers des ressources humaines ; métiers de la communication ; métiers du traitement informatique des langues (smartphones, ordinateurs, objets connectés, robots) ; métiers de la remédiation des troubles du langage et du traitement des atypies; métiers de la recherche.

Pour en savoir plus, consultez en ligne les pages consacrées aux parcours offerts dès la L2 pour une spécialisation progressive :

<http://formation.parisnanterre.fr/L28> (parcours Langage, société et communication),

<http://formation.parisnanterre.fr/L29> (parcours Langage et enseignement),

<http://formation.parisnanterre.fr/L27> (parcours Langage, cognition et numérique).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission élargie de 10 collègues enseignants-chercheurs de la licence a examiné les dossiers des candidats ((fiche Avenir, projet de formation motivé, notes, appréciations, Activités et centres d'intérêt), pour les préclasser en 4 catégories : A candidature de qualité ; B candidat fragile appelant un accompagnement OuiSi ; C : candidature de niveau moyen ; D : candidature peu motivée. Au sein de chaque catégorie, on distingue 5 degrés (++, +, rien, -, --) Les examinateurs ont généralement assorti ce préclassement d'une annotation précisant le projet d'étude du candidat. Chaque catégorie donne ensuite lieu à une concertation pour établir le classement au sein de chacun de ses degrés.. Les quatre catégories sont appelées l'une après l'autre dans cet ordre A-B-C-D : les candidats fragiles (groupe B) ne sont pas classés en fin de liste, afin d'être accueillis dans de bonnes conditions ; sont placés en fin de liste les candidats du groupe D, dont la candidature paraît peu motivée : cela concerne notamment les candidats qui ne mentionnent pas les sciences du langage dans leur projet de formation, ou qui copient-collent un projet de formation générique sans adaptation au cas de la formation .

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le projet de formation motivé ne doit pas contenir de formules génériques reprises de modèles en circulation sur la toile ou dans les cabinets de conseils. Il ne doit pas porter sur les qualités du candidat (qualités qui sont évaluées essentiellement à partir des notes et commentaires des bulletins mais aussi grâce aux Activités et centres d'intérêt), mais sur l'intérêt pour les sciences du langage et pour l'un ou l'autre de ses débouchés professionnels (communication, troubles du langage, ressources humaines, ingénierie informatique linguistique, rédaction, enseignement, recherche). Toute observation sur le langage et les langues est bienvenue. On apprécie des éléments concrets comme la liste des langues connues, les stages effectués en relation avec le langage, les conférences sur le langage entendues, les cas où la question du langage a été évoquée en cours de lettres, de philosophie ou autre. Le document sur les Activités et centres d'intérêt doit aussi être rempli de la manière la plus précise et complète possible : elle permet d'évaluer les qualités transversales du candidat, qualités qui seront essentielles pour la réussite du projet d'étude. Il est très important de veiller à la qualité de la rédaction, avec des phrases complètes, sans faute d'orthographe.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les notes de 1ère et de terminale, en particulier en : français, philosophie, langues (LV1, LV2), histoire-géographie, et le cas échéant informatique, mathématiques, SVT, SES ; les résultats des épreuves anticipées de français ; les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2020), en particulier en : français, philosophie, langues, histoire-géographie, et le cas échéant mathématiques, informatique, SVT, SES ; le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers).	Les critères d'examen sont prioritairement : Notes en français, lettres, philosophie, langues, histoire-géographie et le cas échéant en informatique, mathématiques, SVT et SES. Niveau B2 en langue française pour les candidats étrangers.	Les notes de 1ère et de terminale, en particulier en : français, philosophie, langues (LV1, LV2), histoire-géographie, et le cas échéant informatique, mathématiques, SVT, SES ; les résultats des épreuves anticipées de français ; les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2020), en particulier en : français, philosophie, langues, histoire-géographie, et le cas échéant mathématiques, informatique, SVT, SES ; le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers).	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	La Fiche Avenir.	Éléments qualitatifs sur les méthodes de travail, la capacité à l'oral, la qualité de l'orthographe, la qualité de l'expression, la capacité argumentative.	Les appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et Terminale. Champ «Méthode de travail» de la fiche Avenir. Les notes d'oral des épreuves anticipées de français. La qualité rédactionnelle du Projet de formation motivé.	Très important
Savoir-être	La Fiche Avenir.	Capacité à s'investir. Implication. Ouverture au monde. Curiosité intellectuelle.	Les appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et Terminale et dans la Fiche Avenir. Les descriptions et les explications produites dans la rubrique	Complémentaire

			«Activités et centres d'intérêts». Champ «Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet de formation motivé ; la Fiche Avenir.	Motivation pour la formation. Connaissance des débouchés de la formation. Cohérence du projet.	Le projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif. Intérêt pour les langues, les cultures, les voyages. Intérêt pour l'enseignement, les soins, l'informatique ou la communication.		Champ «Engagement citoyen » de la fiche Avenir. Rubrique «Activités et centres d'intérêts ».	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre